

RONDE BESSIERAINE U17

Réglement

Dimanche 1 mars 2026



Buzet ^{tt} sur tarn



Règlement Ronde Bessieraine U17

La Ronde Bessieraine U17 est organisée par l'AS Villemur Cyclisme ,dont le siège est au 15 avenue du Président Kennedy 31340 Villemur sur Tarn .
Elle se dispute le dimanche 1 mars 2026 à Bessières .

Article 1 : Ouverture

La Ronde Bessieraine est ouvert aux concurrents licenciés à la FFC des catégories : U17 homme et femme.
L'engagement est individuel.

Article 2 : Horaires, lieux

- 8h : dossards Esplanade Bellecourt à Bessières
- 8h30 : réunion des directeurs sportifs Esplanade Bellecourt à Bessières
- 8h15 à 9h15: Présentation des équipes Esplanade Bellecourt à Bessières les équipes doivent suivre scrupuleusement l'ordre et l'horaire établi par l'organisateur sous peine de sanction.(art 12.1.001 G10 règlement de la FFC).Cet ordre sera diffusé à la remise des dossards et communiqué sur les réseaux sociaux du challenge
- 9h30 : départ rue du Pont circuit Bessieres - Bessieres
- 11h : arrivée rue du Pont Bessières

*200m avant l'arrivée les voitures d'équipes suivreuses devront emprunter **obligatoirement** la dérivation par la D22 (avant le pont) sous peine de sanction (art 12.2.003 R3).*

- 11h10 : protocole Esplanade Bellecourt Bessières

Article 3 : Parcours

3 tours de 19,6 km = 58,8 km
FÉMININES 2 tours de 19,6km=39,2 km

Article 4 : Classements et récompenses

Les classements suivants seront établis et les lauréats récompensés:

- Vainqueur U17
- 2° et 3° U17
- Vainqueur U17 femme
- 2° et 3° U17 femme
- Vainqueur U17 1°année
- Vainqueur U17 1° année femme
- Vainqueur Prix de la Montagne
- Vainqueur Meilleur Sprinter
- Vainqueur par équipe
- Vainqueur KM 31
- Vainqueur sprint sec Mairie de Buzet

-Prix de la Montagne

Il sera disputé au sommet de la côte de Roquemaure au 1-2° tour et sera signalé sur la route .

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité c'est le classement de l'arrivée de la course qui départagera les coureurs ex-aequo .

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- classement de la course.

-Meilleur sprinter

Il sera disputé sur la ligne à Bessières matérialisé au 1-2° tours

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité c'est le classement de l'arrivée de la course qui départagera .

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- classement de la course.

-Classement par équipe

Un classement par équipe est établi sur les 3 meilleurs coureurs de la même équipe .

-Lauréat km 31 Conseil départemental de la Haute Garonne :

Un classement sera fait au Km31 sur 1 coureur

-Prix de la commune de Buzet sprint sec sur 1 coureur au KM21

-Article 5 : Voiture Directeurs sportifs

Des voitures suiveuses d'équipe sont autorisées à suivre la course selon le règlement de la FFC.

L'organisateur met à disposition 2 voitures de dépannage neutres .
A l'exception de la voiture du club organisateur , un tirage au sort sera effectué pour donner l'ordre des voitures dans la file des directeurs sportifs .
Selon le règlement FFC,les différents groupes sont :

1. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs et ayant confirmé la présence de 5 partants et plus dans le délai visé à l'article 1.2.090;
2. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs et ayant confirmé la présence de 3 ou 4 partants dans le délai visé à l'article 1.2.090;
3. les voitures dépannant des coureurs d'équipes différentes regroupées pour la circonstance, avec un minimum de 3 coureurs
4. les voitures des équipes non représentées à la réunion des directeurs sportifs, ou n'ayant pas confirmé leurs partants dans le délai visé à l'article 1.2.090

Dans chacun des groupes, l'ordre des voitures est déterminé par tirage au sort lors de la réunion des directeurs sportifs.

Le conducteur de la voiture doit être licencié à la FFC ou l' UCI .

L'organisation met à disposition des radios à venir retirer avant le départ au parking coureurs .

Article 6. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la mairie de Bessières .

Article 7: Protocole

Les coureurs récompensés dans l'article 4 doivent se présenter au protocole:

Ils se présenteront à l'horaire et sur le lieu indiqué dans le présent règlement. Si un lauréat manque au protocole sa récompense et ses prix ne lui seront pas remis ultérieurement. (art 12.1.001 G14)

Article 8. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable

Article 9. Sécurité

Le port du casque rigide est obligatoire .

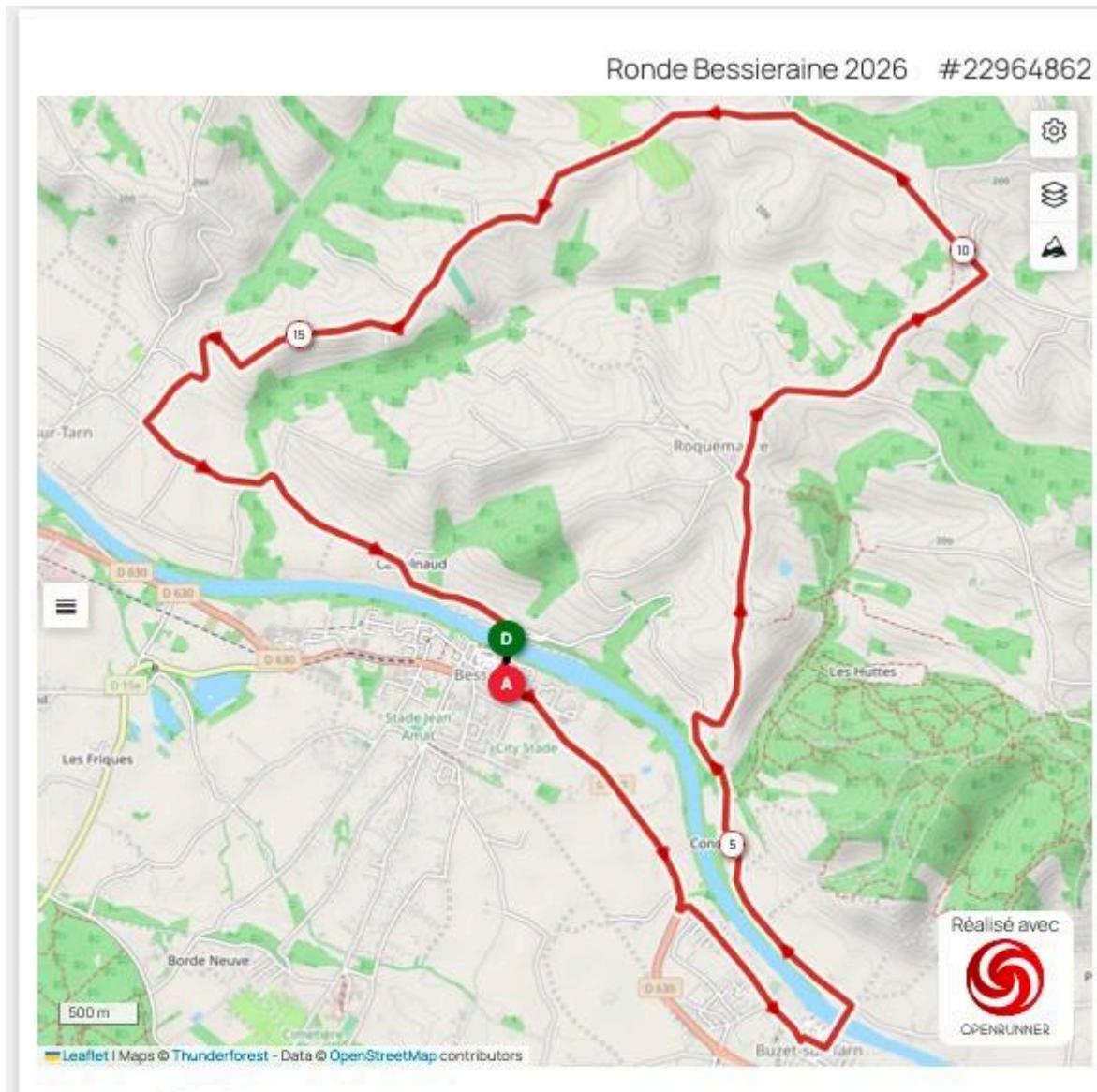
Au delà de 3 minutes de retard derrière la file des voitures de DS, les coureurs respectent le code de la route .

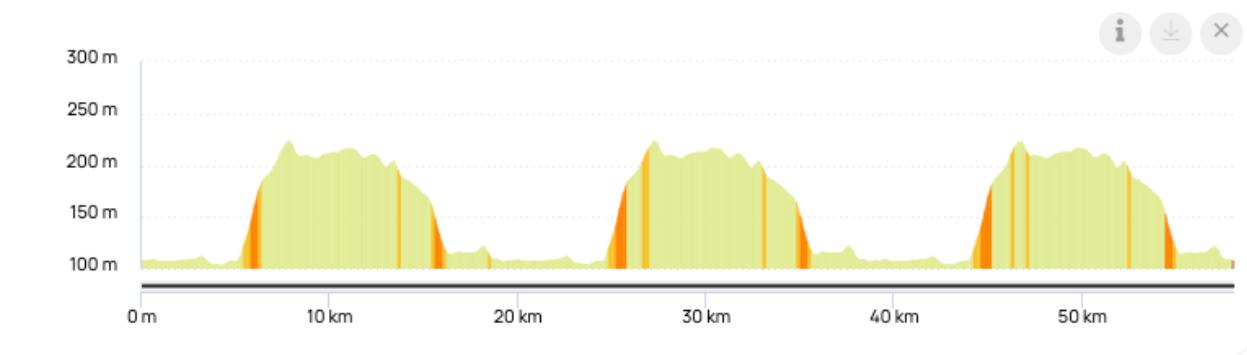
Pour des raisons de sécurité, au passage du dernier tour sur la ligne, les arbitres arrêteront les coureurs trop attardés.

KM	voie	commune	passage 1° coureur	point particulier	departement
0	rue du pont	BESSIERES	09:30:00	départ	Hte Garonne
0,5	D630	BESSIERES	09:30:45		Hte Garonne
1	D630 sortie Bessières	BUZET	09:31:30		Hte Garonne
2	Rte de Bessieres	BUZET	09:33:00		Hte Garonne
3,5	Allées Promenades	BUZET	09:35:15		Hte Garonne
4	D22	BUZET	09:36:00		Hte Garonne
6	Rte de Buzet	ROQUEMAURE	09:39:00		Tarn
8	D18 lieu dit Le Moulin	ROQUEMAURE	09:42:00	GPM	Tarn
10	D35	ROQUEMAURE	09:45:00		Tarn
12	entrée dans Réal	ROQUEMAURE	09:48:00		Tarn
16	D71d-rte de Tauriac	MIREPOIX	09:54:00		Hte Garonne
17	route Mirepoix	BESSIERES	09:55:30		Hte Garonne
19,6	Passage sur la ligne	BESSIERES	09:59:24	point chaud	Hte Garonne
20,1	D630	BESSIERES	10:00:09		Hte Garonne
20,6	D630 sortie Bessières	BUZET	10:00:54		Hte Garonne
21,6	Rte de Bessieres	BUZET	10:02:24		Hte Garonne
23,1	Allées Promenades	BUZET	10:04:39		Hte Garonne
23,6	D22	BUZET	10:05:24		Hte Garonne
25,6	Rte de Buzet	ROQUEMAURE	10:08:24		Tarn
27,6	D18 lieu dit Le Moulin	ROQUEMAURE	10:11:24	GPM	Tarn
29,6	D35	ROQUEMAURE	10:14:24		Tarn
31,6	entrée dans Réal	ROQUEMAURE	10:17:24	KM31	Tarn
35,6	D71d-rte de Tauriac	MIREPOIX	10:23:24		Hte Garonne
36,6	route Mirepoix	BESSIERES	10:24:54		Hte Garonne
39,2	Passage sur la ligne	BESSIERES	10:28:48	point chaud	Hte Garonne
39,7	D630	BESSIERES	10:29:33		Hte Garonne
40,2	D630 sortie Bessières	BUZET	10:30:18		Hte Garonne

41,2	Rte de Bessieres	BUZET	10:31:48		Hte Garonne
42,7	Allées Promenades	BUZET	10:34:03		Hte Garonne
43,2	D22	BUZET	10:34:48		Hte Garonne
45,2	Rte de Buzet	ROQUEMAURE	10:37:48		Tarn
47,2	D18 lieu dit Le Moulin	ROQUEMAURE	10:40:48		Tarn
49,2	D35	ROQUEMAURE	10:43:48		Tarn
51,2	entrée dans Réal	ROQUEMAURE	10:46:48		Tarn
55,2	D71d-rte de Tauriac	MIREPOIX	10:52:48		Hte Garonne
56,2	route Mirepoix	BESSION	10:54:18		Hte Garonne
58,8	ARRIVÉE	BESSION	10:58:12		Hte Garonne

Article 10. Parcours





<https://www.openrunner.com/route-details/23282336>

Le mot des municipalités de Villemur sur Tarn ,Villaudric et Bessières qui soutiennent et accueillent notre challenge :

Municipalité de Bessières :

La Ronde Bessiéraine : une fierté pour notre ville

Depuis trois ans, *La Ronde Bessiéraine* fait vibrer notre ville au rythme des roues et des exploits des cyclistes passionnés, qu'ils soient sportifs accomplis ou en devenir. Cet événement, désormais incontournable, est le fruit de ta passion et de ton engagement, Xavier, toi qui portes si haut les couleurs de Bessières ,où tu as vécu de nombreuses années , à travers ton amour du vélo et ton investissement sans faille.

Sous ton impulsion, et grâce à l'énergie de l'ASV Cyclisme, *La Ronde* est bien plus qu'une compétition. C'est une véritable fête populaire, une occasion unique pour nous, Bessiérains et habitants du territoire du Val'Aïgo, d'accueillir et d'admirer des jeunes sportifs internationaux de haut niveau tout en mettant en lumière les trésors de notre vallée du Tarn et la convivialité qui caractérise notre région.

Je tiens à te féliciter, Xavier, ainsi que tous les bénévoles et partenaires, pour cette organisation exceptionnelle, qui témoigne de ta volonté de rassembler et de faire rayonner notre territoire. Cet événement, qui célèbre les valeurs du sport et le plaisir du partage, est une fierté pour notre ville et pour chacun d'entre nous.

À toutes celles et ceux qui nous lisent : réservez votre date et venez nombreux encourager ces athlètes d'exception. Ensemble, faisons de cette troisième édition un moment inoubliable pour Bessières, pour le cyclisme et pour notre belle vallée. »

Cédric Maurel
Maire de Bessières



Municipalité de Villemur sur Tarn :

Mesdames, Messieurs les coureurs, bénévoles et spectateurs,
Une fois de plus, nous sommes très heureux d'accueillir la Mapei Classic organisée par l'ASV
Cyclisme sur notre territoire.
Cette dernière, l'une de notre centaine d'associations, est d'un dynamisme et d'une renommée toujours plus importants. Des cyclistes du monde entier rejoignent régulièrement ses rangs (coureurs irlandais, japonais, néo-zélandais...) pour participer aux courses avec nos talentueux coureurs français et plus particulièrement villemuriens.
Il y a quelques mois, une équipe de TV nippone est même venue spécialement en France pour réaliser un reportage télévision sur notre équipe de cyclisme sur piste, pratique peu répandue au pays du soleil levant. Une nouvelle mise à l'honneur méritée pour l'ASV Cyclisme.
Cette année encore, nous sommes ravis de pouvoir la soutenir de manière importante, financièrement comme matériellement, pour lui permettre de porter nos jeunes et nos coureurs. 102.000 euros, c'est le montant des subventions directes attribuées aux associations en 2024 par notre mairie, la vie associative de nos habitants étant une des priorités de notre équipe municipale. En 2025, nous continuerons à porter l'ASV Cyclisme et nos associations de manière forte et engagée.
Nous remercions le Président de l'association et tous les bénévoles pour l'organisation de cette course et souhaitons bonne chance à tous les coureurs,

Jean-Marc DUMOULIN, Maire de Villemur-sur-Tarn et Président de la Communauté de Communes Val'Aïgo





MCYCLE
RIDE YOUR WAY



Groupama



FERRUS



Buzet sur Tarn



Contact : Xavier BERNAT 06 80 96 55 17

asvcyclismepresident@gmail.com

Hébergement :

Office du Tourisme VAL AIGO Téléphone : 05 34 27 97 40

office.tourisme@valaigo.fr